



LES NEWS DE MAYOTTE

N°1 Septembre - Décembre 2017

- *Écophyto Mayotte est sur les réseaux sociaux. Suivez nous sur Facebook : @ÉcophytoMayotte*
- *Nouvel espace web dédié au réseau DEPHY !*
<http://www.ecophytopic.fr/dephy/dephy-reseau-dephy>
Retrouvez-y toutes les ressources produites, aussi bien au niveau local que national.
- Prochain **COPSAV** – fin Janvier 2018

SOMMAIRE

Écophyto DOM : rencontre des agriculteurs des DOM (p1)

Zoom sur les AgroEcoDOM : Mayotte et la Réunion (p2)

Point sur la surveillance biologique de Mayotte (p3)

Écophyto à la journée professionnelle agricole de Mayotte (p3)

Les échos du réseau DEPHY (p4)

Écophyto à la foire agricole de Ouangani (p4)

L'utilisation des filets : une méthode de lutte efficace contre les mouches des fruits (p5)

À la rencontre d'un agriculteur DEPHY : Assan Ben Ali (p6)

Édito

Anli Liachouroutu Abdoul Karime

Chef de projet ECOPHYTO Service Alimentation de la DAAF

Le plan Ecophyto est mis en œuvre à Mayotte depuis 2014. Plusieurs actions ont été mises en place pour atteindre les objectifs attendus, et leurs résultats doivent être connus par tous les acteurs et partenaires du plan.

Le bulletin d'information Ecophyto, dont c'est le premier numéro, a vocation à vous informer sur les avancées des actions menées dans notre département ainsi que sur les actualités du plan Ecophyto. Il paraîtra trimestriellement.

Ce bulletin est ouvert à tous : n'hésitez donc pas à nous faire remonter vos idées et propositions pour le faire vivre et l'améliorer. N'hésitez pas non plus à le diffuser très largement autour de vous.

Bonne lecture !

Écophyto DOM : rencontre des acteurs des départements d'outre mer

Carmen N'GORAN-ARNAUD – Animatrice Écophyto Mayotte (carmen.ngoran-arnaud@educagri.fr)

Les acteurs du plan ECOPHYTO de Martinique, Guadeloupe, Guyane, la Réunion et Mayotte se sont retrouvés les 7 et 8 Novembre derniers au Ministère des Outre-mer à Paris afin d'échanger sur des thématiques spécifiques et communes aux DOM. Une présentation par les différentes DAAF de l'état des lieux de la mise en œuvre du plan dans leurs départements a été suivie de tables rondes autour des thèmes de la recherche, de l'expérimentation et du transfert. Des problématiques communes en sont ressorties, notamment les questions de la valorisation des agriculteurs engagés dans DEPHY via un « label Ecophyto », de la non-inscription de certaines semences tropicales au catalogue du GNIS, de l'insuffisante implication des DEAL dans la mise en œuvre du plan Ecophyto et la question de la mise en place de conventions pluriannuelles plutôt qu'annuelles.

Quelques projets innovants ont été mis en avant. Il s'agit entre autres du projet de co-construction d'outils de mécanisation pour la gestion des herbicides par l'atelier paysan, le projet inter-DOM *EPI Dom* de l'institut QUALITROPIC, qui propose un concours pour la création d'équipements de protection individuelle adaptés aux DOM, et le projet SCEP DEPHY qui valorise les données du réseau DEPHY pour produire des connaissances sur les systèmes de culture peu consommateurs en produits phytosanitaires et fournit des outils d'évaluation de la durabilité adaptés au réseau. Ce dernier est pour l'instant limité à la métropole.

Le prochain RDV se tiendra en 2019.

Zoom sur les AgroEcoDom : Mayotte et la Réunion

Anne-Laure RIOUALEC – Animatrice RITA Mayotte (anne-laure.rioualec@educagri.fr)



Présentation de la fabrique d'auxiliaires, La Coccinelle –La Réunion

Les rencontres AgroEcoDom ont pour objectif de faciliter sur le terrain les échanges de connaissances, le partage d'expériences et de bonnes pratiques agro-écologiques entre les cinq départements d'outre-mer afin d'accélérer le transfert vers les agriculteurs. C'est dans le cadre d'un appel à projet du Réseau Rural National que le

CIRAD a créé un consortium de dix-sept structures partenaires et monté le projet AgroEcoDom. Les rencontres sont organisées en s'appuyant sur les réseaux RITA, mis en place depuis fin 2011, au travers desquels les acteurs de la Recherche, du Développement et de la Formation interagissent étroitement. Si le premier

séminaire avait mis les Antilles à l'honneur, cette année, c'est dans l'Océan Indien que se sont déroulées les rencontres, d'abord à Mayotte, puis à la Réunion, du 21 novembre au 1er décembre.

Ainsi, des techniciens, chercheurs et agriculteurs de tous les DOM ont travaillé autour d'ateliers techniques sur des thématiques diverses telles que la biosécurité dans les élevages, la fertilisation organique, les plantes de services, l'apiculture, la gestion intégrée des bioagresseurs ou encore l'agroforesterie. Au total 11 thématiques ont pu être abordées et illustrées au travers de 15 visites de terrain réparties dans les deux territoires.



Production de vanille sous couvert forestier – Exploitation d'Ibrahim Mkadara – Mayotte



Écophyto et Mayotte s'essaient aux nouvelles technologies !

Le projet d'application mobile Tropilég® porté par l'INRA de Bordeaux et implanté sur la plateforme web ephytia®, s'inscrit dans la lignée des outils de diagnostic développés en agriculture tels que Di@gno-plants ou Veg-Di@g. L'objectif est simple : Faciliter la reconnaissance et la gestion durable des bio-agresseurs sur les cultures maraichères en milieu tropical. Ce projet collaboratif repose sur les contributions des acteurs de la santé du végétal de l'ensemble des territoires ultra-marins.

Au sein du plan Ecophyto et du programme RITA végétal « INNOVEG », le lycée agricole de Mayotte s'est investi dans l'élaboration du contenu technique de l'application.

Tropilég est d'ores et déjà opérationnel et consultable en version bêta sur la plateforme ephytia. <http://ephytia.inra.fr/fr/P/138/Tropileg>



Où trouver les BSV et autres publications ?

Le site de la DAAF Mayotte
www.daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr

Ecophytopic
www.ecophytopic.fr

Contact :
bryce.bouvard@educagri.fr

Contact :
carmen.ngoran-arnaud@educagri.fr

Point sur la surveillance biologique de Mayotte

Bryce BOUVARD – Chargé du réseau de surveillance

Initié en 2015, le réseau de surveillance biologique du territoire a pour but d'identifier et d'anticiper les risques sanitaires des productions végétales du département.

Identifier les risques

Quatre exploitations de référence font actuellement parti du réseau et contribuent au suivi des bio-agresseurs à fort impact économique : la mineuse de la tomate (*tuta absoluta*), les mouches des fruits, les rats et certains virus (CBSD sur Manioc, GRSV

sur tomate et salades, etc.).

Les données ainsi récoltées permettent d'avoir une photographie de l'état sanitaire des différents bassins de production à l'instant t et de la pression exercée par ces bio-agresseurs.



Ces informations sont alors résumées au sein des bulletins de santé du végétal (BSV), outils d'aide à la décision facilitant la mise en place de méthodes préventives limitant le recours aux PPP.

La surveillance biologique du territoire contribue

également au recensement des maladies et ravageurs présents sur Mayotte et alimente l'inventaire pour les différentes filières.

Anticiper les risques

Le département de Mayotte est un milieu insulaire fermé facilitant l'implantation de nouveaux bio-agresseurs qui pourraient être introduits. Le réseau de surveillance participe à une veille régionale sur les maladies et ravageurs détectés dans les pays limitrophes.

Connaitre les dangers extérieurs facilite leur identification sur le territoire en cas d'introduction, et permet de réagir rapidement pour éviter son installation.



Écophyto à la journée professionnelle agricole du RITA

Carmen N'GORAN-ARNAUD – Animatrice Écophyto Mayotte

Le 28 Octobre dernier s'est tenue la journée professionnelle agricole organisée dans le cadre du Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA). L'évènement qui a eu lieu à la station expérimentale de Dembèni a réuni pour la première fois simultanément les professionnels des productions animales et végétales. C'était l'occasion de présenter les innovations récentes et les travaux en cours.

L'équipe ECOPHYTO, impliquée dans le RITA INNOVEG sur le volet « santé du végétal » s'est

saisie de l'occasion pour sensibiliser à la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires en agriculture. Des méthodes de lutte alternatives ont été présentées, notamment l'utilisation de filets contre les mouches des cucurbitacées.

Un atelier de reconnaissance de maladies avec pour appui le livret des maladies et ravageurs des cultures légumières à Mayotte, élaboré par l'ingénieur réseau, a aussi été réalisé. Ce livret, qui recense les bio-agresseurs les plus couramment observés

sur le département, ainsi que les moyens de lutte, a été massivement diffusé aux professionnels présents sur place.

L'index phytosanitaire de Mayotte, récemment mis à jour par l'ingénieur Réseau, a aussi été présenté aux professionnels du milieu agricole. Une interview a été accordée à la chaîne Mayotte première.



Les échos du réseau DEPHY

Thomas CHESNEAU, Ingénieur réseau Dephy

Carte d'identité du réseau DEPHY Ferme

Groupe: 11 exploitations maraîchères dont 4 assimilées agriculture biologique

Système de production : sous-abris et plein champ

Spécificités du groupes : diversifié pleine terre et spécialisé hors-sol

Accompagnement du groupe par un animateur ingénieur réseau : Thomas Chesneau

Pilotage par le Lycée professionnel agricole



- Mise en avant du réseau via les journées pro et grands public, la presse écrite, les réseaux et plateformes agricole

- Contribution à la création de l'outil Tropileg, pour aider techniciens et agriculteurs dans l'identification et la gestion des bioagresseurs des cultures légumières en milieu tropical

- Visite du salon de l'agriculture biologique (Teck&Bio) à Valence et participation au carrefour de l'innovation agronomique à Angers⁵.

Bilan de l'année 2017

- Réengagement du réseau en 2017 (ECOPHYTO 2).
Intégration de 2 nouvelles exploitations et 1 départ.
- Élaboration d'un plan d'actions du groupe selon une approche d'animation participative du groupe via la méthode Gerdal

- Diffusion d'une technique de lutte par filet (cf chapitre précédent) au sein de 5 exploitations du réseau en partenariat avec le RITA et à destination des agriculteurs, techniciens, enseignants et élèves.



- Animation d'un atelier d'identification et gestion des bioagresseurs dans le cadre de la journée professionnel agricole 2017

- Diffusion du 1^{er} index phytosanitaire de Mayotte pour l'année 2017.

Foire agricole de Ouangani

Carmen N'GORAN-ARNAUD – Animatrice Écophyto Mayotte



La commune de Ouangani a lancé le mercredi 6 décembre la première édition de sa foire agricole dans le but de promouvoir et valoriser les métiers de l'agriculture. L'évènement, qui se veut

mensuel à l'image du marché paysan de Coconi, a réuni une vingtaine de professionnels parmi lesquels, des agriculteurs, transformateurs et revendeurs de produits

agricoles. Afin de contribuer à appuyer cette dynamique locale, le plan Écophyto était présent à l'évènement.

L'occasion était bien choisie pour sensibiliser sur la réduction de l'utilisation des

produits phytosanitaires, une question d'actualité à Mayotte surtout après la parution de l'arrêté préfectoral mettant sous surveillance la commercialisation des tomates sur le département.

Arrêté préfectoral sur les tomates

Face à l'utilisation abusive à Mayotte de pesticides interdits en France, et plus particulièrement du Diméthoate, pour le traitement des tomates, le préfet de Mayotte a pris la décision, le 15 Novembre dernier, d'appliquer une mesure administrative de mise sous surveillance de la commercialisation des tomates produites à Mayotte sur la base du code de la consommation. La mesure, qui s'étendra jusqu'au 15 Avril 2018, « impose à quiconque propose des tomates à la vente, de pouvoir justifier de l'origine et de la provenance du lot par une facture d'achat, un bon de livraison ou tout document permettant d'identifier la provenance du lot et l'établissement de production ». En l'absence de quoi, une mesure administrative de retrait du marché et de destruction, pourra être mise en œuvre.

L'utilisation des filets : une méthode de lutte alternative efficace contre les mouches des cucurbitacées

Thomas CHESNEAU, Ingénieur réseau Dephy

Cap sur le transfert des techniques!

En vue d'assurer le transfert des techniques et innovations éprouvées dans le cadre du réseau DEPHY, un technicien de transfert rejoindra la cellule Écophyto du Lycée Agricole de Mayotte dès 2018. Il assurera la vulgarisation en milieu paysans, des pratiques économes en produits phytosanitaires. L'idée est d'étendre l'impact du projet en touchant un maximum d'agriculteurs hors réseau DEPHY. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet de l'APCA pour l'action 30 000 qui vise à multiplier par dix le nombre d'agriculteurs mettant en place des systèmes de cultures économes en produits phytosanitaires.

Depuis 2015, des expérimentations ont eu lieu à Mayotte dans le cadre du Réseau d'Innovation et de Transfert agricole (RITA) pour développer une technique de lutte physique utilisant des filets anti insectes contre les mouches des fruits sur culture maraîchères.

Deux espèces de mouches sont à l'origine de dégâts considérables sur cultures de tomate et cucurbitacées, provoquant des pertes pouvant atteindre 90%. L'utilisation de filets comme barrière physique permet de réduire considérablement le taux de fruits piqués et diminuer ainsi fortement l'utilisation de produits insecticides. Par ailleurs il permet de limiter l'entrée d'autres ravageurs importants comme la mineuse *Tuta absoluta*, certaines noctuelles et coléoptères, et semblerait avoir un effet visuel contre certains insectes plus petits comme les aleurodes et les mouches mineuses.

Sur culture de courgette la technique a permis de réduire de 71 % le taux de fruits piqués tout en supprimant les traitements insecticides et en augmentant de 2,1 kg/m² le



Mouche de la tomate
Neoceratitis cyanescens



Mouche des Cucurbitacées
Dacus ciliatus



Filets sur cultures légumières

rendement par rapport à un témoin conventionnel sans filet constitué de 2 traitements insecticides contre les mouches. Sur tomate le dernier essai mis en place en 2017 au lycée agricole de Mayotte en itinéraire technique de production biologique a permis une réduction de 76 à 81 % du taux de fruits piqués et une augmentation de 1,8 à 2,7 kg/m² du rendement par rapport à un témoin sans protection filet.

L'utilisation de filet sur tunnel bas (fer à béton) est préconisée en saison sèche sur cultures légumières. C'est à cette période que la pression est la plus importante en ravageurs et que la plupart des cultures légumières sont cultivées en plein champ à Mayotte. Des mailles de 3x2 ou 7x1 mm ont été testées et sont préconisées pour limiter l'entrée des principaux ravageurs tout en assurant une bonne aération des abris. Des mailles de filet similaires peuvent être utilisées en bardage de serres pour la production de légumes sous abri (bâche plastique).

L'utilisation de filet est une alternative intéressante qui fait notamment l'objet d'un transfert auprès de certains producteurs du réseau DEPHY Ferme légumes pour évaluer son niveau d'efficacité en milieu paysan.

À la rencontre d'un agriculteur DEPHY

Assan Ben Ali – Producteur maraîcher (Combani et Kawéni)



Assan Ben Ali est installé en production maraîchère sur la commune de Kawéni depuis 11 ans. Il cultive aussi sur un terrain de 1 Ha qu'il loue à Combani depuis 6 ans. Ses productions comprennent entre autres des tomates, carottes, choux, courgettes et piments.

Approché par l'ingénieur réseau, il rejoint le réseau DEPHY en 2016. Cela coïncide avec la perte de son Certiphyto, certificat obligatoire pour l'achat de produits phytosanitaires.

À l'époque, les piqûres des mouches des fruits représentent l'une des principales menaces rencontrées sur ses exploitations. Pour lutter contre ces ravageurs Assan utilisait régulièrement des produits phytosanitaires chimiques : karaté zéon et Décis, par exemple. Aujourd'hui, avec l'installation de filets sur ses tomates et courgettes, Assan n'a plus besoin de traiter chimiquement ses plantes. Il est passé au zéro phyto sur la courgette. Quant aux autres cultures, ça lui arrive d'appliquer des produits de bio contrôle tels que le soufre ou la bouillie bordelaise.

Selon Assan, le principal inconvénient d'une démarche économe en produits phytosanitaires demeure la baisse des rendements. En effet, il a constaté une chute de sa production d'à peu près 50% en réduisant ses traitements. Néanmoins, cela ne l'empêche pas d'être convaincu de

la rentabilité économique finale. Non seulement Assan n'a plus de dépenses en produits phytosanitaires mais aussi le coût d'installation des filets, qui représente le seul gros investissement, est très rapidement amorti sur les prix auxquels il vend ses légumes.

En effet, il existe une niche pour les produits issus d'une agriculture raisonnée. Et cela, Assan l'a bien compris. C'est pour cela que dans son épicerie « Koropa Légumes » située dans la zone Nel de Kawéni, il s'applique à communiquer sur sa démarche agro écologique auprès de sa clientèle ; ce qui lui permet de valoriser ses productions et ainsi d'optimiser ses revenus.

À ce jour, Assan ne bénéficie d'aucun label. Il envisage d'acquérir un terrain vierge pour y faire de l'agriculture biologique et ainsi se faciliter l'accès au label AB qu'il trouve aujourd'hui « trop compliqué ». Une complexité qui vient selon lui du fait que « les voisins traitent et donc, avec les vents et la pluie, ses produits pourraient être contaminés par les substances des autres et marquer positif aux contrôles ».

"En constatant que mon voisin qui continue de traiter ses choux n'est pas plus à l'abri des maladies que moi qui ne traite plus, on se demande si ça vaut vraiment la peine de continuer à appliquer des produits qui au final empoisonnent les gens, et en plus pour rien"

Où trouver les légumes de Assan :

Koropa Légumes
Zone Nel Kawéni
06 39 69 36 17

Publications récentes

- BSV n°4 « Le réseau de surveillance »
- BSV n°5 « Risques sanitaires sur les agrumes »
- BSV n°6 « Risques sanitaires sur bananes »
- Index phytosanitaire de Mayotte
- Livret maladies et ravageurs des cultures légumières à Mayotte

Le plan Écophyto à Mayotte en quelques mots

Carmen N'GORAN-ARNAUD – Animatrice ECOPHYTO Mayotte

Le plan ECOPHYTO, dont la première phase a vu le jour au lendemain du Grenelle de l'environnement de 2008, a fixé un objectif de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires en France de 50% en dix ans. Cet objectif a été reconduit à l'horizon 2025 avec une déclinaison en deux étapes : 25% d'ici 2020 pour atteindre 50% d'ici 2025.

À Mayotte, le choix a été fait de concentrer les efforts sur la filière maraichère, principale consommatrice de

pesticides, à travers trois actions phares menées sur le département depuis 2015.

Ce sont :

La *mise en place du réseau DEPHY* composé de 11 exploitations, dont l'exploitation du lycée professionnel agricole via son atelier maraîchage, volontaires dans la mise en œuvre de techniques de lutte économes en produits phytosanitaires

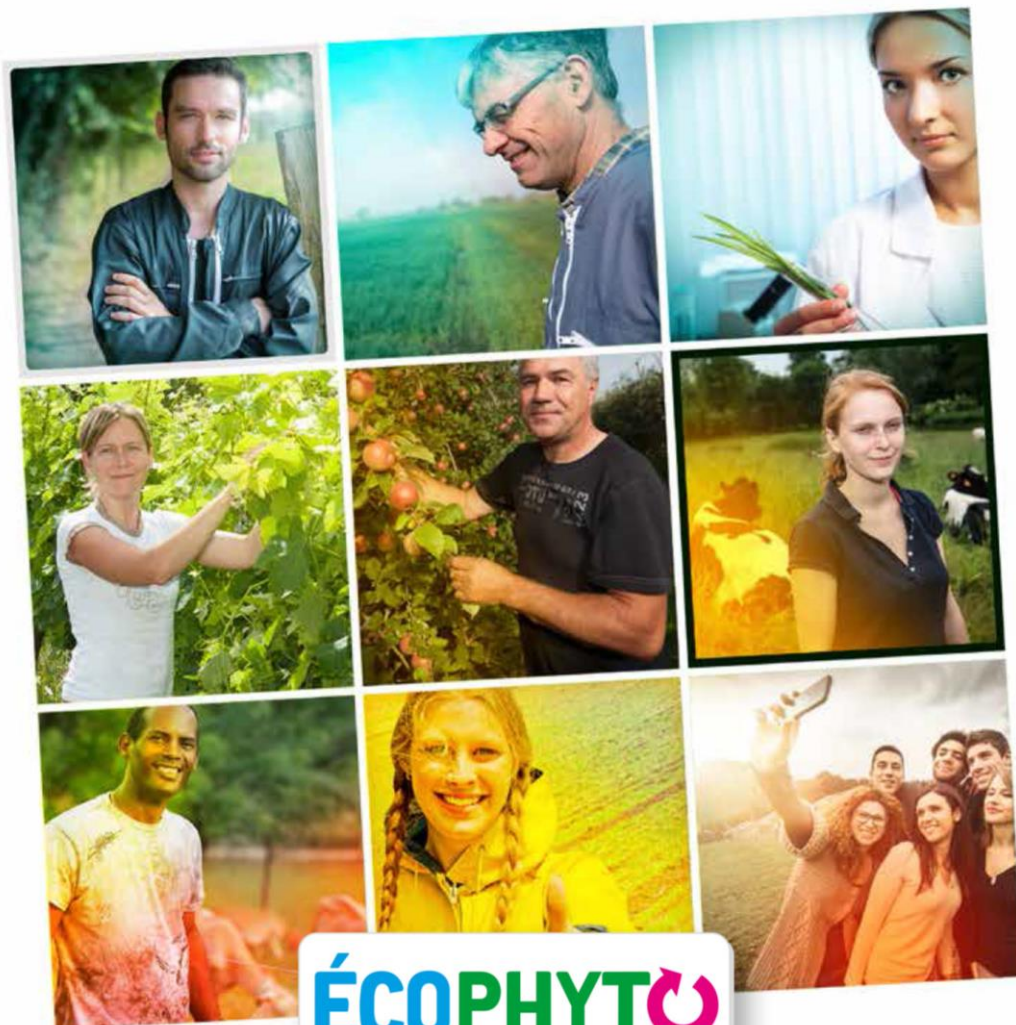
La *surveillance biologique du territoire* qui permet un suivi en temps réel des risques biologiques sur la diversité des cultures

présentes sur le territoire mahorais à travers des observations régulières et fiables et la publication de bulletins d'information et de conseil – les bulletins de santé du végétal

La *communication régionale*

Transversale aux autres activités du plan, cette action permet d'appuyer et de diffuser les actions mise en œuvre tout en contribuant à l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes aux objectifs du plan Ecophyto et ainsi aux changements de pratiques.

Agriculteurs ENGAGÉS POUR MA PLANÈTE



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

ECOPHYTO VOUS ACCOMPAGNE !

Avec l'ensemble des mesures mises en place par le Ministère de l'Agriculture de l'Agro-alimentaire et de la Forêt, mobilisons notre expertise et incarnons l'évolution d'une agriculture plus performante et plus respectueuse de l'environnement. Formations, expérimentations, accompagnement et outils : découvrez dès maintenant le contenu du plan écophyto sur agriculture.gouv.fr/ecophyto



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



l'Europe
s'engage
à Mayotte
avec le **FEADER**



Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement avec l'appui financier de l'agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO

ECOPHYTO
Lycée
professionnel
agricole de Coconi

BP 2
97670 Coconi
Mayotte

Téléphone :
+ 269 269 62 17 79
+269 639 240 384

Télécopie :
+ 269 269 62 08 07

Adresse
Électronique :

carmen.ngoran-arnaud@educagri.fr

Suivez nous sur la
page Facebook :
Ecophyto Mayotte